

Compte-rendu

Webinaire 4 : Contribuer à un projet alimentaire territorial

Mardi 23 novembre 2021 de 16h à 18h

Organisé et animé par Sébastien Géronimi (France Tiers-Lieux), Julie Henry (Le 100e Singe) et Rémy Seillier (France Tiers-Lieux)

L'objectif du Webinaire est de partager les conditions de réussite des partenariats entre collectivités territoriales et tiers-lieux nourriciers, de donner des exemples d'outils et des dispositifs mobilisables, et d'échanger sur le rôle des collectivités territoriales dans les projets de tiers-lieux nourriciers. L'échange sera plus particulièrement axé sur la contribution des tiers-lieux dans les projets alimentaires territoriaux (PAT).

Programme

- Accueil et introduction du webinaire. *Julie Henry*
- Quels sont les enjeux entre collectivités et tiers-lieux ? Qu'est-ce qu'un PAT ? *Remy Seillier*
- Présentation rapide des projets / initiatives par les intervenants
- Retours d'expérience en sous-groupes :
 - Co-construction de la ferme incubatrice et tiers-lieux nourricier dans le cadre du PAT. *Commune de Ramonville / SICOVAL / Le 100e Singe*
 - Le partenariat de la Roseraie de Morailles avec le Conseil Départemental du Loiret. *Conseil Départemental Loiret et Les Jardins de la Voie Romaine*
 - Les champs des possibles. *Laurent Thuvignon*
- Retours des enseignements en plénière.

Présentation et contextualisation

Julie Henry - 100eSinge. 4eme: s'inscrire dans le PAT de son territoire. Remerciements aux structures partenaires pour la co-organisation. Remerciements aux participants et Aya Berteaud facilitatrice graphique.

Présentation du déroulé :

- Travail en sous-groupe 40min
- Restitution en plénière
- Échange en Question/réponse
- Clôture

Sébastien Géronimi - France Tiers Lieux. Demande aux participants de se "définir" en tant que porteur de

projet / Collectivité / ... et identifier son niveau de connaissance de ce qu'est un PAT: Belle diversité.

Remy Seillier - France Tiers Lieux. Les Tiers Lieux démontrent la capacité de la société civile à répondre aux enjeux des territoires. Ils obligent à réinterroger les relations entre territoires, collectivités et Tiers Lieux. Ils relèvent de modèles hybrides: 50% ressource propres et 50% subventions publiques (Région/Commune pour l'essentiel). Interaction importante entre Collectivité et Tiers Lieux. Rôle de l'acteur public dans les projets de Tiers Lieux et changement de posture. Être partenaires + que pilote :

- Co-construire les projets
- Accompagner les citoyens comme des contributeurs et non comme seulement des bénéficiaires.
- Décloisonner et agir en transversalité
- S'adapter à l'hybridité des modèles
- Penser en inter-territorialité

Pourquoi ce webinaire. "Le Tiers lieux comme espace d'une gouvernance alimentaire locale qui répond à des enjeux de transition et de coopération agroécologique."

Groupe 1 : Co-construction de la ferme incubatrice et tiers-lieux nourricier dans le cadre du PAT.

Commune de Ramonville / SICOVAL / Amandine Largeaud

Présentation des intervenants

- Mr Christophe Lubac , Maire de Ramonville Saint-Agne. Haute Garonne (7km du Capitole). Profil urbain qui n'a plus de terres agricoles sur son territoire. Développement des années 70 et 80 avec développement des grands centres aéronautique/universitaire/recherche.
- Amandine Largeaud Co directrice du 100eSinge. 2015 Tiers-lieux adossé à un ETA , intervenant sur le territoire périurbain toulousain pour recréer une ceinture verte nourricière et coopérative autours de Toulouse.
- Remy Dutard - Directeur de la Transition Ecologique. Sicoval (Interco Urbaine et rurale périurbaine de Toulouse. Animation pour faire émerger un PAT.

Présentation du projet

Mr Lubac - Commune de Ramonville. Initialement en lien avec la restauration scolaire / les circuits courts / Projet de maraichage. Volonté de rapprocher la production agricole et les concitoyens. Ce ne sont pas des compétences que le commune détient en interne de par la typologie des habitants. Au départ en AMO, et aujourd'hui en partenariat avec le 100e avec une volonté de l'inscrire dans le temps. Trois axes : Maraichage ; Lieu de test d'activité agricole pour former en vue d'essaimer sur les territoires aux alentours (Sicoval) ; Tiers Lieux avec expertise du 100eSinge.

Complément: 100°. Intervention dans nos missions sur 2 volets :

- ETA labellisé Région (membre du RENETA). Accompagnement et Installation de nouveaux type d'agriculteurs (agroécologie, petites surfaces, circuits courts) sur des territoires sur lequel les enjeux de préservation de fonciers en zone périurbaine.

- Accompagnement aux collectivités dans leurs soucis de participer à installer des agriculteurs sur leurs territoires et les accompagner à structurer leurs projets agricoles : (Mise en place, identification et levée des contraintes, phasage et mise en œuvre). Partenariat avec Nourrir la Ville (Terre de Lien, Adear, Civam, BAG).

Émergence du projet suite à l'AMO :

- Réinstaller des agriculteurs.
- Mettre en place des parcelles de test en vue d'installation sur le territoire avec en parallèle une action sur la mise en commun des terres nourricières.
- Dimension Tiers lieux: Porter une réponse à l'évolution du secteur agricole et le remettre au cœur de la société : Partage de bureaux (et de professionnels) ; Laboratoire de transformation ; Atelier d'auto-fabrication d'outils (évolution des outils en lien avec l'évolution des pratiques).

Inscription de ce projet au sein du PAT du Sicoval. Ce projet est antérieur au PAT du Sicoval. La communauté d'agglomération s'est donc appuyé sur ce projet et cet acteur (100e) et pose un regard d'exemplarité sur cette initiative. Cette démarche apporte de la cohérence sur le territoire de par la capacité à consolider les porteurs de projets dans leurs démarches. Entre l'urbain et le rural du territoire, et le fait que les habitants et les acteurs ne se rencontrent pas forcément, la dimension tiers lieux du projet offre un espace de médiation, traduction, rencontre. Projet considéré comme un des piliers et mobilise le maximum des finances pour soutenir ce type projet. Signature PAT : Janvier 2021

Nature et construction du partenariat Commune/Tiers-Lieux ?

Mr Lubac. Création d'un partenariat efficient. Confiance et travail en commun pour ajuster un projet et développer une forme d'entraînement avec ce que chacune des parties peut amener. Réflexion sur les outils pour faire tenir le projet dans le temps.

A.Largeaud. Réinventer des échelles de coopération. Quelles formes de gouvernances adaptées pour que chacun soit dans son juste périmètre ? Veiller à l'inclusion de la Commune et Intercommunalité et l'harmonisation des envies --> SCIC. Engagement plein des parties prenantes, se faire accompagner et entourer

Question ?

Le projet est-il formalisé en SCIC ?

A ce jour co-construction en cours avec toutes les parties prenantes du projet et des acteurs. Chantier qui devrait aboutir en Avril.

L'entrée d'une collectivité suscite-t-elle une inquiétude dans la perte de maîtrise du projet ?

Mr Lubac. Non, a priori. Le travail est en cours. Il nous faut avancer pour identifier éventuellement des soucis.

A. Largeaud. Mise en abime. 100e sera une SCIC / projet de création d'une SCIC locale avec la collectivité. Au sein de la SCIC 100e, la place des collectivités est prévue dans les collèges. Au 100e, les salariés ont plus de droit de vote que les collectivités. Pour la SCIC Ferme incubatrice, le travail est en cours pour structurer



une SCIC propre.

Initiative du PAT

Mr Dutard. Volonté de co-construction de par la nature des projets et des acteurs du territoires.
Un PAT peut être porté par un acteur de la société civile si d'intérêt général et non lucratif.